

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 15

Artikel: Le tabac chinois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur trois cent soixante-quatre) on débite des fadeurs, des niaiseries, ou bien on fait entendre quelques bonnes vérités qui vexent les sots, mais dont les sages font leur profit.

Dans la classe ouvrière, les déclarations d'amour s'échangent sans scrupule ; elles pleuvent ce jour-là au point de mettre les facteurs sur les dents. Nous pourrions citer plusieurs personnes qui en possèdent des collections remarquables, parmi lesquelles se rencontrent des spécimens curieux de style épistolaire.

Ce qui plaît avant tout, dans les poissons d'avril de ce dernier genre, c'est le rôle actif qu'ils donnent à l'imagination la plus paresseuse.

On veut découvrir la main qui se cache sous le voile de l'inconnu ; on cherche si, au fond de cette plaisanterie coutumière, ne se trouve point un sentiment sérieux et timide qui n'ose s'avouer ; et, pour cela, on a recours à toutes les ruses imaginables.

Jeunes et vieilles filles, tourmentées par le démon de la curiosité, assiégent la porte des somnambules, qui confirment leurs suppositions ou les égarent bien loin de la vérité.

N'en rions pas, Messieurs ; notre vanité seule nous empêche de recourir à ce moyen lorsque nous devrions pénétrer quelque mystère ; nous aimons à faire les esprits forts, à nous railler de tout, mais....

Qu'allions-nous faire ?

Le *Conteur Vaudois* a des lectrices aux yeux desquelles il serait dangereux de dévoiler nos faiblesses.

Taisons-nous !

Y.

La soupa ai pâi.

Dou conseillers s'eimbêtâvont on dzo ào grand conset ; lo président dâo conset d'état liaisai dâi rappoo que fason bâilli et drumi noutré dou compagnons. — Yon dâi dou fe signo à l'autro dé sailli que devant et quand furont frou, l'ai dit :

— Veni vâi avoué mé tanqu'âi Trâi Suisses, po vairé se noutron syndico l'âi iest, ye devesai l'âi apportâ onna matola dé bûro, et l'âi vu démandâ se noutra modze a vélâ sta né passâ.

— C'est que iavé envia d'ouré Monsu Etet, on a de stu matin tsi Bise que voliâvé férè on discou, iaré bin amâ l'ouré.

— Oh ! ne volien prâo savâi cein què dera, on demandéra âi z'hussiers.

Et ie partont po lé Trâi Suisses.

Ein arrevein su la plliacé dé la Ripouna, cé qu'al-lâvé démandâ dâi novallés dé sa modze dit à l'autro :

— Allein bâiré quartetta à la pinta dé la grenetta, kâ ié rude sâi. Tandique bêveson, dâi z'ovrâi eintront et démandont dé la soupa. On lâo sâi dé la soupa ai pâi bin épessa, que bailla einvia à noutré conseillers. Yon dé leu tapé trâi coups su la trâbllia avoué la botollic et dit :

— Dites-voi, Madame la pintière, apportez-nous voi une terrine de soupe aux pois, pour deusse !

— Bien, M'sieu !

La pintière dese à sa serveinta que po ecliào dou Monsu, faillesai passâ la soupa, que cein iré molonéto dé lâo bailli tot l'épais, coumein on baillivé ai z'ovrâi,

et le fâ mettré onna nappa su la trâbllia. On momeint après, on apporté la soupa ; ion dâi conseillers preind la potse po la remoâ et po sé servi, mà, tot ébâhi dé ne rein trovâ d'épais, li que comptâvé dessus, ie se met à djurâ ein descin :

— T'einlevâi-te pas po dâi caion !

— Qu'âi-vo ? demandé l'autro.

— Pardieu, vouâiti-vâi ! (et ie lévavé lo potson, pliein dé clliâ à dou pî dé hiaut, po lo laissi colâ dein la terrina).... L'an creblliâe !

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

Le tabac chinois.

Parmi les plantes dont le nouveau monde a doté l'ancien continent, le tabac et la pomme de terre jouent sans contredit le rôle le plus important ; le premier, en fournissant au fisc de maint Etat une de ses principales ressources ; l'autre, en sauvant les classes laborieuses et les prolétaires de la famine, à laquelle elles étaient si souvent exposées auparavant.

L'importation du tabac en Europe, sa destination primitive comme plante médicinale, sa culture et son emploi actuels en Europe et en Chine, la découverte de la pomme de terre, les difficultés qu'elle eut à vaincre pour devenir l'aliment de prédilection des pauvres, fourniront au *Conteur Vaudois* les sujets de quelques articles dont la communication nous paraît offrir quelque intérêt à ses lecteurs.

C'est aux Souvenirs d'un voyage fait en Chine par le missionnaire Huc que nous empruntons ce qui suit :

« La culture du tabac, dit cet infatigable et pieux voyageur, est immense ; cette plante, aujourd'hui si répandue sur toute la surface du globe, et d'un usage si universel chez tous les peuples, même parmi ceux qui ont le moins de contact avec les nations civilisées, n'a été dit-on, connue en Chine que dans ces derniers temps. On prétend qu'elle a été importée dans l'empire du Milieu par les Mantchous, et que les Chinois furent fort surpris quand ils virent, pour la première fois, ces conquérants aspirant le feu par de longs tubes et mangeant la fumée. Il en a coûté fort peu aux Chinois de se faire fumivores. Ils ont adopté avec enthousiasme, avec fureur même, l'usage de cette plante que les Mantchous, par une étrange coïncidence, nomment, dans leur langue, *tambakou*, et que les Chinois désignent tout simplement par le mot *fumée*. Ainsi ils cultivent dans leurs champs la feuille de fumée ; ils mangent la fumée et leur pipe s'appelle *tuyau à fumée*.

» L'usage du tabac est devenu universel dans tout l'empire ; hommes, femmes, enfants, tout le monde fume, et cela presque sans discontinuer. On vaque à ses occupations, on travaille, on va, on vient, on chevauche, on écrit, on cultive les champs avec la pipe à la bouche. Pendant les repas, si l'on s'interrompt un instant, c'est pour fumer ; pendant la nuit, si l'on s'éveille, on allume sa pipe. On comprend combien doit être importante la culture du tabac dans un pays qui doit en fournir à 500 millions d'individus, sans compter les nombreuses tribus de la Tartarie et du Thibet, qui viennent s'approvisionner sur le marché chinois. La culture du tabac est entièrement libre, chacun a le droit d'en cultiver en plein champ et dans les jardins en aussi grande quantité qu'il lui plaît, et puis de le vendre en gros ou en détail, comme il l'entend, sans que le gouvernement s'en occupe ou que le fisc intervienne le moins du monde. Le tabac le plus réputé est celui qu'on récolte dans le Léao-Tong, en Mantchourie, et dans la province de Sse-tchuen. Les feuilles, avant d'être livrées au commerce, subissent diverses préparations, suivant les localités. Dans le midi, on a l'habitude de les couper par filaments extrêmement déliés ; les habitants du Nord se contentent de les dessécher, puis de les broyer grossièrement et d'en bourrer ainsi les pipes.

» Les prisonniers sont généralement moins nombreux en Chine que les fumeurs ; le tabac en poudre, ou, selon le langage chinois, la fumée pour le nez, n'est guère en usage que chez les Tartares mantchous et mongols, et parmi la classe des lettrés et des Mandarins. Les Tartares sont de véritables amateurs ; le tabac à priser est pour eux l'objet d'une préoccupation sérieuse :

ils en raffolent. Pour l'aristocratie chinoise, ce n'est au contraire qu'un luxe, une fantaisie, un genre qu'on aime à se donner.

L'usage de priser a été introduit en Chine par les missionnaires qui résidaient à la cour. Ils recevaient du tabac d'Europe pour leurs besoins particuliers. Quelques mandarins essayèrent d'en prendre et le trouvèrent bon. Peu à peu, l'usage s'en répandit, tous les gens comme il faut voulurent se mettre à la mode et flairaient de la fumée par le nez. Aussi Pékin est encore le pays par excellence des priseurs. Les premiers débitants furent des Chrétiens qui firent des fortunes fabuleuses. Le tabac français était celui qu'on estimait le plus, et comme il arrivait à cette époque ayant pour timbre l'ancien écu aux trois fleurs de lys, cette marque n'a pas été oubliée, et, chose singulière, aujourd'hui encore, les trois fleurs de lys sont, à Pékin, la seule enseigne d'un débit de tabac.

Depuis longtemps les Chinois manufacturent eux-mêmes le tabac à priser, mais leurs produits, auxquels ils ne font subir aucune fermentation, ne valent pas grand' chose. Ils se contentent de pulvériser les feuilles, de tamiser la poudre jusqu'à ce qu'elle obtienne la finesse de la farine, et de la parfumer ensuite avec des fleurs ou des essences. Les tabatières chinoises sont de toutes petites fioles en cristal, en porcelaine ou en pierres précieuses, elles sont quelquefois ciselées avec goût et de forme très-élégante, il en est dont le prix est extrêmement élevé; à leur bouchon est adapté une petite spatule en ivoire ou en argent, qui entre dans la fiole et dont on se sert pour retirer et prendre la prise. »

Un article subséquent portera le titre de *Nicotiana*, et racontera l'introduction de cette plante en France, faite par Jean Nicot, seigneur de Villemain, ambassadeur en Portugal du roi de France François II.

F. N.

Lausanne, le 4 avril 1867.

A la rédaction du *Conteur Vaudois*.

Messieurs,

En rectification de l'article publié dans votre dernier numéro sur la grève des ouvriers typographes, veuillez avoir l'obligeance d'informer vos lecteurs :

Que la question des apprentis a été traitée de concert entre les patrons et les ouvriers; qu'en définitive les ouvriers ont renoncé à leur projet de règlement, et ont accepté une déclaration rédigée par les délégués des patrons; que neuf patrons sur dix ont maintenant adhéré à la déclaration de leurs collègues; que quelque honorables que soient les quarante personnes attachées à la maison Bridel, il est évident qu'en les comprenant toutes dans l'atelier typographique, on fausse la question en litige. Nous ne toucherons pas d'autres points, afin de ne pas abuser des colonnes d'un journal hebdomadaire.

En vous priant d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro, j'ai l'honneur de vous présenter, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président, M. Rochat.

Nous ne chercherons pas à prolonger le débat, mais nous devons maintenir ce que nous avons dit dans notre article de samedi dernier sur les grèves en général, qu'elles sont une atteinte à la liberté d'industrie, surtout quand elles sont accompagnées, comme c'est trop souvent le cas, de menaces et de procédés d'intimidation vis-à-vis des ouvriers de la part de leurs collègues. — C'est la loi du plus fort.

La Société artistique et littéraire a donné, jeudi 4 courant, sa quatrième et dernière soirée, qui a heureusement terminé la campagne par un programme varié et de bon goût. L'animation, l'intérêt, la joie n'ont cessé de se manifester dans la salle par des applaudissements sympathiques et répétés. — La Société de Zofingue a chanté deux choeurs qui ont fait grand plaisir et dont l'un a été redemandé; un parfait

ensemble, de l'assurance, des nuances bien observées, tels étaient les mérites de l'exécution. — M^{me} U., dont le talent a déjà été si souvent et si favorablement apprécié, n'a pas besoin de nos éloges; contentons-nous de dire que nous sommes heureux de posséder parmi nous une cantatrice aussi distinguée et dont l'avenir nous fait espérer de véritables jouissances artistiques. Si M^{me} U. a été accueillie à Lausanne avec tant d'empressement, c'est qu'elle joint à son beau et incontestable talent une grande modestie, une grâce charmante, dégagée de toute affectation. Le concours aimable et sans prétentions qu'elle a bien voulu apporter dans les soirées de la Société artistique lui assure la sincère reconnaissance de tous les membres de cette Société.

La comédie, *Un Monsieur qui prend la mouche*, a été très bien jouée; les rôles étaient bien compris, les situations fidèlement rendues.

La chansonnette comique, *Les deux notaires*, a été chantée avec tant de finesse, de naturel et d'expression qu'elle excita dans la salle, où l'on applaudissait chaque couplet, un véritable épanouissement de rires et de gaîté.

Rendons justice à tout le monde en mentionnant encore la désopilante scène des *Plaideurs* et *Nidja la Juive*, charmante romance qui a si bien commencé la soirée.

Remercions tous ceux qui ont contribué cet hiver aux récréations offertes par la Société artistique, remercions surtout son honorable président, dont le zèle et le dévouement méritent les plus justes éloges; et puissent les témoignages d'intérêt que le public n'a cessé de porter à cette Société être pour elle un puissant encouragement.

L. M.

La livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants :

- I. Les poésies de Vinet, par M. Eugène Rambert (5^{me} article).
- II. Les revenants de la Porte du Scex. Nouvelle valaisanne, par M. Ch. L. de Bons (suite et fin).
- III. De l'instruction supérieure en Suisse.
- IV. Un joyeux garçon. Nouvelle norvégienne (suite).
Chap. VII. — Les adieux.
Chap. VIII. — Grandes et petites correspondances.
- V. Des systèmes électoraux dans les démocraties (à propos de Genève), par M. Ed. Tallichet.
- VI. Chronique.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Correspondance d'Allemagne. — Il sacco di Roma nel 1827 (le sac de Rome), édité par M. le prof. Galiffe. — Les chansons du soir, par Juste Olivier. — Mémoires d'une enfant, par M^{me} J. Michellet. — Au bord de la mer. — Camille, par l'auteur des Horizons prochains. — Le chevalier Victor de Gibelin, par J. Amiet.

Bureau chez Georges Bridel, éditeur, place de la Louve, à Lausanne.

Nous croyons devoir prévenir ceux de nos abonnés de Lausanne qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante, que le montant en sera tiré en remboursement par la poste dès le 15 avril prochain.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.